



L'A.E.P. de La Landelle est inscrite depuis plus de 50 ans dans la Protection de l'Enfance sur le département du Tarn, et plus récemment sur le territoire de la Haute-Garonne.

L'AEP de La Landelle : Une histoire, des valeurs, des principes

1 Notre histoire

L'Association d'Education Populaire de La Landelle est inscrite depuis plus de 50 ans dans la Protection de l'Enfance sur le département du Tarn, et plus récemment sur le territoire de la Haute-Garonne.

La Maison d'enfants de la Landelle est née de la pensée généreuse que Madame de Noireterre a exprimée dans son testament datant de 1907 :

« Je charge mon légataire général et universel de consacrer ma fortune de quelle nature qu'elle soit à l'œuvre qui sera créée en mon nom et qui portera le titre de

« **ŒUVRE DES ENFANTS ABANDONNES HONNEUR ET PATRIE** »

Je voudrais que cet établissement fût créé dans les environs de Paris et l'œuvre devra recevoir les enfants abandonnés sans distinction de sexe ni de religion...

Les enfants seront élevés dans la religion où ils seront nés avec des idées libérales et resteront à l'Etablissement jusqu'à un apprentissage qui leur permettra de gagner leur vie ».

En 1907, après le décès de Monsieur de Noireterre, son épouse, Laure DUPRAT de TERSON, n'ayant pas d'héritiers directs, fait donation de ses biens ainsi que du château et de la propriété de La Landelle au profit de l'enfance malheureuse.

De 1957 à 1978, l'œuvre fut gérée par les Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé (Alsace). Sœur Marie Simone BRUN a obtenu la première habilitation Justice provisoire en 1963, pour l'accueil de 85 garçons de 5 à 17 ans, en vertu des articles 375 à 382 du Code civil ; habilitation rendue définitive en 1969 pour l'accueil de jeunes de 5 à 21 ans.

Depuis 1971, sous l'impulsion des sœurs, puis de l'A.E.P. de La Landelle, l'établissement s'est adapté à de nouveaux besoins :

- C'est ainsi que la Maison d'Enfants à Caractère Social a succédé à l'Orphelinat,
- entre 1970 et 1973, les grands dortoirs et le réfectoire disparaissent au profit de pavillons accueillant de 12 à 14 jeunes,
- en 1974, La Landelle qui n'accueillait jusque-là que des garçons est habilitée à recevoir des filles et la mixité est introduite jusqu'à 12 ans.

La transition du « confessionnel vers le laïc » s'est réellement opérée à compter de 1978, puisque c'est à cette époque que la direction de la M.E.C.S. est confiée à un « professionnel laïc ».

En 1983, l'agrément est étendu pour l'accueil de filles jusqu'à 18 ans.

En 1989 et 1992, deux villas sont ouvertes à Castres pour l'accueil des adolescents et des adolescentes.

En 1996, dans sa vocation d'aider des personnes en difficulté, la Landelle se dotait d'un centre de formation professionnelle pour jeunes et adultes.

En 2006, L'A.E.P. de La Landelle est autorisée à gérer, sur les communes de Palleville et Castres, la Maison d'Enfants à Caractère Social « La Landelle » dont la capacité totale s'établira comme suit :

- Un internat de 70 places pour recevoir des mineurs âgés de 4 à 18 ans



- Un service de 7 places pour Jeunes Majeurs de 18 à 21 ans
- Un service éducatif de jour (SEJ) de 10 places dans le cadre d'un dispositif de prévention pour des jeunes de 6 à 18 ans (sur Castres + Puylaurens).
- Un service Animation d'une capacité de 30 places.

En septembre 2009 est ouverte la M.E.C.S. Francis BARRAU à Revel sur le territoire de la Haute-Garonne, où elle accueille aujourd'hui 24 enfants âgés de 12 à 18 ans.

En 2009 également, l'A.E.P. de La Landelle choisit de s'engager à l'accompagnement des adultes en grandes difficultés sociales sur le site de Palleville. Un chantier d'insertion, « Jardins en chantier » basé sur l'activité du maraîchage, l'entretien des espaces verts et maintenant la cuisine, permet ainsi à 12 bénéficiaires du R.S.A¹ (ou des ASS), habitant le territoire, de préparer un retour vers l'emploi encadré par des professionnels encadrants techniques et une chargée d'insertion professionnelle.

Depuis 2013, l'établissement a été l'objet d'une réorganisation qui a vu l'arrêt du service Animation, qui assurait jusque-là l'accueil des enfants de la M.E.C.S. les week-ends et les vacances (mais également d'enfants d'autres M.E.C.S. du Tarn).

Depuis cette période et afin d'assurer une continuité dans l'accompagnement des enfants, une seule équipe éducative par unité assure la prise en charge des enfants accueillis à La Landelle.

Le Service Educatif de Jour quant à lui, s'est doté en 2011 d'une extension à 42 places avec une installation à Lescout (avec projet de relocalisation sur Puylaurens), puis d'une nouvelle extension de 3 places en 2014, avec la mise en place d'une antenne à Brassac.

En mars 2014, l'A.E.P. de La Landelle a répondu à un appel à projet du Département de la Haute-Garonne et a été autorisée à créer un Dispositif d'Aide à Domicile (placement), en lien avec la M.E.C.S. Francis BARRAU, pour 10 place (de 13 à 18 ans) sur le site de Caraman, qui vient de bénéficier d'une extension à 13 places fin 2016.

En 2015, à la suite d'un nouvel appel à projet, l'Association en partenariat avec les Hôpitaux de Lavaur et du Bon Sauveteur d'Alby, a créé un Service Educatif et Thérapeutique de 5 places (de 13 à 18 ans), installé à Réalmont.

Fin 2017, deux nouveaux projets sont retenus par le Conseil Départemental du Tarn. La création d'un service d'Aide et de Maintien à domicile pour des mineurs de 6 à 18 ans confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance du département pour 21 places sur le Pôle Gaillacois-Pays de Cocagne et rattaché aux services de Palleville de la MECS La Landelle, ainsi qu'un service dédié à l'accueil des Mineurs Non Accompagnés de 16 à 18 ans, pour 15 places rattachées à au Service Passerelle de la MECS La Landelle à Castres.

En 2017 également, Les Jardins de La Landelle (chantier d'insertion) se dotent d'un nouvel atelier. Ainsi, à côté du maraîchage et de l'atelier espaces verts qui s'ouvre aux particuliers, un atelier cuisine est créé. Le Conseil d'Administration décide du recrutement d'un chef de service, début 2018.

En 2017, L'AEP de La Landelle adresse à l'ensemble de ses services « Enfance-Famille » un document fort visant à un changement de regard et de pratiques en protection de l'enfance : « Accompagner l'enfant et sa famille dans une visée d'autonomie ».

En janvier 2019, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne retient notre projet de transformation et d'extension de la MECS Francis BARRAU. L'activité de son service d'Accompagnement à Domicile est portée de 13 à 25 places avec l'ouverture et une antenne à Castanet-Tolosan, en complément de celle de Caraman. Sur chacune de ces deux antennes, il est également créé deux places d'accueil de jour.

En janvier 2019, l'Association décide d'une nouvelle étape de structuration de son fonctionnement, afin de sécuriser et pérenniser son développement. A cette une responsable des Ressources Humaines et un Responsable des services Administratifs et Financiers prennent place dans l'organigramme

¹ Revenu de Solidarité Active

associatif.

Ce contexte dynamique explique le souhait de notre Association de répondre aux appels à projets, qui s'inscrivent dans des savoir-faire et des compétences acquis et évalués.

L'origine confessionnelle de notre Association combinée au mouvement laïc, engagé à compter des années 1980, marquent les valeurs de notre association, sur un mode de gouvernance bienveillante et participative, à dimension humaine.

Les valeurs centrées sur l'utilisateur sont empreintes du respect de la dignité et de l'intégrité de chacun ; chaque personne accueillie est un être unique.

La déclinaison des valeurs se concrétise dans le respect du culte de chacun, de sa culture, de sa différence en garantissant que le projet de vie collective ne vienne pas altérer cette singularité.

Les valeurs du travail des professionnels s'appuient sur le respect de la personne accueillie, de son histoire et de la place de sa famille. Le souci constant de la garantie des droits propres à chacun balise l'action des professionnels dans un cadre pluridisciplinaire et encadré.

Le projet personnalisé proposé à chaque enfant et à sa famille fédère l'ensemble des professionnels.

Les valeurs d'un management participatif et bienveillant contribuent à garantir à chaque professionnel une place et une vraie responsabilité définies et reconnues.

Le cadre de travail est structuré, sécurisant et se définit dans un dialogue avec l'ensemble des acteurs institutionnels.



2 **Organigramme Associatif aujourd'hui**

